

3.3

DIRECTION GÉNÉRALE

RÈGLEMENT INTERNE

RELATIF AUX

BASSINS D'ALIMENTATION DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

ADOPTION LE :	PAR :	
26 janvier 1999	CC-98-99-157	
<i>Amendements depuis 2005</i>		
26 avril 2005	CC-04-05-088	
25 janvier 2011	CC-10-11-052	
24 avril 2012	CC-11-12-104	
26 juin 2012	CC-11-12-128	
29 janvier 2013	CC-12-13-056	
27 mai 2014	CC-13-14-123	
27 janvier 2015	CC-14-15-096	
28 juin 2016	CC-15-16-119	Amendement

1.0 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent règlement vise à déterminer les bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires. La description des territoires n'est pas exhaustive, elle donne les bornes qui délimitent chacun des bassins.

2.0 FONDEMENT

Règlement relatif à l'admission et à l'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire à la Commission scolaire des Navigateurs.

3.0 ÉNONCÉ DU RÈGLEMENT

ÉCOLES SECONDAIRES

L'École Pointe-Lévy dessert les quartiers Lévis, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Pintendre et la municipalité de Saint-Henri (les bassins de l'École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture)

École secondaire Pointe-Lévy

55, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6P5

Niveaux d'enseignement : secondaire – 3^e à 5^e secondaire
programme Arts, Langues et Sports – 1^{re} à 5^e secondaire

L'École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture dessert les bassins des écoles primaires d'une partie du quartier Lévis et la municipalité de Saint-Henri

École secondaire Champagnat

30, rue Champagnat, Lévis (Québec) G6V 6P5

Niveaux d'enseignement : secondaire – 1^{re} et 2^e secondaire

composée des bassins déjà déterminés des écoles de l'Auberivière, Desjardins, Charles-Rodrigue, Notre-Dame, Saint-Dominique (zone mitoyenne avec l'École secondaire Guillaume-Couture) et du bassin de l'École Belleau, Gagnon

L'École Desjardins dessert une partie du quartier Lévis

3700, rue de la Fabrique, Lévis (Québec) G6W 1J5

Niveaux d'enseignement :	primaire – 3 ^e à 6 ^e année
Nord :	rue Saint-Laurent à la jonction de la rue Ernest-Bégin jusqu'à la rue Patton, rue de la Falaise à la jonction de la rue Joseph-A.-Couture
Est :	rue de la Falaise à la jonction de la rue Joseph-A.-Couture, les rues Saint-Georges, boulevard Guillaume-Couture, Marcel-Dugas, Hector-Fabre, de L'Écho et Thomas-Chapais à la jonction de la rue Charles-Rodrigue, rue des Fougères
Sud :	450 et 479 chemin des Îles
Ouest :	chemin des Îles incluant la rue de l'Etchemin, 3500 boulevard Guillaume-Couture, rue Saint-Laurent à la jonction de la rue Ernest-Bégin jusqu'au point d'origine

L'École Charles-Rodrigue dessert une partie du quartier Lévis

5485, rue Saint-Georges, Lévis (Québec) G6V 4M7

Niveaux d'enseignement :	préscolaire primaire
Nord :	rue de la Falaise (de la jonction de la rue Joseph-A.-Couture à la rue Philippe-Labrie), rue Philippe-Labrie, côte Rochette, de Salaberry, L'Espérance, Marguerite d'Youville, rue William-Tremblay
Est :	rue William-Tremblay, rue Saint-Louis, rue de l'Arsenal, ces dernières jusqu'à la jonction de la rue Dorimène-Desjardins, rue Saint-Georges, rue Pie-X, ces dernières jusqu'à la jonction de la rue Dorval, côté sud du boulevard Guillaume-Couture jusqu'à la jonction d'Alphonse-Desjardins, côté Ouest de la rue Alphonse-Desjardins, de la jonction du boulevard Guillaume-Couture jusqu'à l'autoroute 20.
Sud :	la jonction de la route du Président-Kennedy et de la rue Harlaka
Ouest :	limite ouest des rues de la Meuse, de Provence, du Vallon et de la Pascaline, rue Charles-Rodrigue, rue Saint-Georges à la jonction de la rue Charles-Rodrigue, rue Rousseau, rue Joseph-A. Couture, rue de la Falaise à la jonction de la rue Joseph-A. Couture jusqu'au point d'origine

L'École Notre-Dame dessert une partie du quartier Lévis

6045, rue Saint-Georges, Lévis (Québec) G6V 4K6

Niveaux d'enseignement :	préscolaire primaire – 1 ^{re} à 6 ^e année
Nord :	rue Saint-Laurent de la jonction de la rue Patton jusqu'au 6230-6210 rue St-Laurent
Est :	rue Fraser, rue Déziel et rue Wolfe à la jonction de la rue Saint-Félix, rue du Mont-Marie à la jonction de la rue des Hospitalières, rue Saint-Georges à la jonction de la rue Arthur-Fafard, rue Arthur-Fafard, rue Mirepoix à la jonction de la rue de l'Esplanade, rue de l'Esplanade, rue d'Aubigny, rue Champagnat à la jonction de la rue du Tisserand, rue Vincent-Chagnon et rue du Batelier à la jonction de la rue Champagnat, rue du Cordonnier, rue des Commandeurs et côté Nord du boulevard Guillaume-Couture à la jonction de la rue Saint-Omer.
Sud :	côté Nord du boulevard Guillaume-Couture
Ouest :	côté Nord du boulevard Guillaume-Couture à la jonction de la rue de Dorval, rue de Dorval, rue Saint-Georges à la jonction de la rue Dorval, Place de Versailles, rue Dorimène-Desjardins, rue Napoléon-Mercier jusqu'au point d'origine

L'École Saint-Dominique dessert une partie du quartier Lévis

2, rue de l'Entente, Lévis (Québec) G6V 1R2

Niveaux d'enseignement :	préscolaire primaire – 1 ^{re} à 6 ^e année
Nord :	fleuve Saint-Laurent
Est :	les rues Saint-Gilbert, Jeanne-Mance, Philippe-Boucher, Saint-David et Sainte-Sophie à la jonction de la rue des Laurentides, rue Saint-Joseph à la jonction de la rue de l'Entente, rue Vaudreuil, rue du Monument, rue Jacques-Cartier à la jonction de la rue Vaudreuil, rue du Mont-Marie, rue Boislambert, rue Champagnat à la jonction de la rue de Courcelette, rue de Courcelette entre la rue Champagnat et la rue du Gouvernement, boulevard Guillaume-Couture à la jonction de Marcelle-Ferron, rue Edmond-J.-Massicotte, chemin des Forts jusqu'à l'intersection Ozias-Leduc, rue Berlioz, rue Puccini

Sud : rue Henri-Julien, rue Ozias-Leduc, chemin des Forts à la jonction Ozias-Leduc, Brousseau, les rues Puccini, Ravel et Fauré, Alphonse-Desjardins jusqu'à la voie ferrée

Ouest : côté Est de la rue Alphonse-Desjardins de la voie ferrée jusqu'à la jonction du boulevard Guillaume-Couture, côté Sud du Boulevard Guillaume-Couture à partir de la jonction avec Alphonse-Desjardins, rue Saint-Omer, rue Champagnat à la jonction de la rue du Tisserand, rue d'Artimon, rue Mirepoix à la jonction de la rue de l'Esplanade, rue Saint-Georges à la jonction de la rue Arthur-Fafard, rue des Hospitalières, rue du Mont-Marie à la jonction de la rue des Hospitalières, les rues Wolfe et Fraser à la jonction de la rue Saint-Félix, rue Saint-Félix, rue J.-K.-Laflamme, rue Paul-Racicot, rue Saint-Laurent (6260) jusqu'au point d'origine

L'École Saint-Joseph dessert une partie du quartier Lévis

295, rue Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1G3

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire – 1^{re} à 6^e année
programme Arts, Langues et Sports – 4^e à 6^e année
primaire-secondaire

Nord : fleuve Saint-Laurent

Est : rue d'Iberville, toutes les rues perpendiculaires à la rue Caron et la rue des Lilas (ces dernières étant exclues puisqu'elles appartiennent au bassin de l'École Sainte-Marie), chemin des Forts à la jonction de la rue des Lilas, route Mgr-Bourget du chemin des Forts à l'autoroute 20

Sud : autoroute 20

Ouest : Alphonse-Desjardins de l'autoroute 20 jusqu'à la voie ferrée, chemin des Forts à la jonction de la rue Ozias-Leduc, route Mgr-Bourget entre chemin des Forts et boulevard Guillaume-Couture, boulevard Guillaume-Couture à la jonction de la rue Marcelle-Ferron, rue du Gouvernement, rue Champagnat à la jonction de la rue de Courcelette, rue de Courcelette au Nord de la rue Champagnat, rue des Signaleurs, rue Jacques-Cartier à la jonction de la rue Vaudreuil, rue Saint-Joseph à la jonction de la rue de l'Entente, rue des Laurentides jusqu'au point d'origine

Zone mitoyenne avec
l'École Sainte-Marie :
(Selon les besoins de l'organisation
scolaire)

entre la rue Mgr-Bourget et la rue Caron, du chemin des Forts à la rue St-Joseph

L'École du Ruisseau Sainte-Marie dessert une partie du quartier Lévis et le quartier Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy et le quartier Saint-Joseph

15, rue Létourneau, Lévis (Québec) G6V 3J8 (Sainte-Marie)

Niveaux d'enseignement :	préscolaire Primaire
Nord :	fleuve Saint-Laurent
Est :	rue de la Grève-Gilmour, rue Saint-Joseph à la jonction de la rue Saint-Michel, rue Langelier à la jonction de la rue du Marie-Joseph, rue du Fort-Chambly, 8240-8241 boulevard Guillaume-Couture , rue des Capuciness et rue des Pétunias
Sud :	rue du Millet, rue des Lilas, rue de l'Orge et chemin des Forts entre la rue des Lilas et la rue des Pétunias
Ouest :	rue des Lilas, rue Caron, rue Saint-Joseph à la jonction de la rue Caron, rue de la Grève-Gilmour jusqu'au point d'origine
Zone mitoyenne avec l'École Saint-Joseph : (Selon les besoins de l'organisation scolaire)	entre la rue Mgr-Bourget et la rue Caron, du chemin des Forts à la rue Saint-Joseph

688, rue Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1J4 (du Ruisseau)

Niveaux d'enseignement :	préscolaire primaire
Nord :	fleuve Saint-Laurent, excluant la rue de la Grève-Gilmour
Est :	11400-11475 boulevard Guillaume-Couture (aux limites de Beaumont), 630-631 chemin Saint-Roch (limite de Beaumont)
Sud :	2480 route Monseigneur-Bourget incluant le chemin Harlaka jusqu'au 538.
Ouest :	338 chemin Harlaka, du 2480 Monseigneur-Bourget jusqu'à l'autoroute 20, chemin des Forts à la jonction de la rue des Pétunias, 8242-8243 boulevard Guillaume-Couture, rue Armand-Matte, rue du Marie-Joseph, rue Langelier à la jonction de la rue du Marie-Joseph, rue St-Joseph jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Michel et jusqu'au point d'origine.

L'École des Moussaillons du Boisé dessert le quartier Pintendre

807, chemin Pintendre, Lévis (Québec) G6C 1C6

Niveaux d'enseignement :	préscolaire Primaire
Nord :	chemin Harlaka jusqu'au 514, 2700 route Monseigneur-Bourget
Est :	rue des Ruisseaux, 1292-1299 chemin Ville-Marie (aux limites de Beaumont)
Sud :	route Monseigneur-Bourget, 1148-1147 route du Président-Kennedy, 1075-1078 chemin des Îles
Ouest :	1075-1078 à 762 chemin des Îles, chemin des Couture jusqu'au point d'origine

Dans la pratique, l'École du Boisé accueille les élèves de maternelle à 3^{ème} année marcheurs résidant à l'est de la route du Président-Kennedy et au sud de la rue Aubert. De plus, l'École des Moussaillons accueille tous les élèves des secteurs ruraux du bassin de l'école.

L'École Belleau Gagnon dessert la municipalité de Saint-Henri

121, rue Belleau, Saint-Henri-de-Lévis (Québec) G0R 3E0

Niveaux d'enseignement :	préscolaire Primaire
--------------------------	-------------------------

ÉCOLE SECONDAIRE

L'École secondaire Pamphile-Le May dessert les municipalités de Leclercville, Lotbinière, Saint-Édouard, Sainte-Croix, Saint-Antoine-de-Tilly, Laurier-Station, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, Joly, Saint-Flavien (à l'exception du rang des Pointes)

6380, rue Garneau, case postale 99, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Niveau d'enseignement :	secondaire
-------------------------	------------

ÉCOLES PRIMAIRES

L'École du Chêne, de la Berge, de la Falaise dessert les municipalités de Saint-Édouard, Leclercville et Lotbinière

105, rue de l'École, Saint-Édouard (Québec) G0S 1Y0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

Dans la pratique, l'École du Chêne dessert les élèves résidant dans la municipalité de Saint-Édouard.

L'École La Mennais dessert la municipalité de Sainte-Croix

105, rue Laflamme, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

L'École de la Clé-d'Or dessert la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly et le chemin de la Plaine à Issoudun

3869, chemin-de-Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) G0S 2C0

Niveau d'enseignement : préscolaire
 primaire

L'École de la Source dessert les municipalités de Laurier-Station et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun

139, rue de la Station, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

L'École de la Caravelle dessert les municipalités de Joly, Saint-Flavien et Dosquet

725, rue de l'École, Joly (Québec) G0S 1M0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

ÉCOLE SECONDAIRE

L'École secondaire Beaurivage dessert les bassins des écoles primaires des municipalités de Dosquet, Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Saint-Agapit, rang des Pointes de Saint-Flavien, Saint-Apollinaire, ainsi que les élèves du secteur Saint-Étienne-de-Lauzon pour la 3^e, 4^e et 5^e secondaire

1134, rue du Centenaire, Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

Niveau d'enseignement : secondaire
5^e – 6^e année primaire de l'école des Quatre-Vents (si
l'école primaire ne peut accueillir sa clientèle pour faute
de place)

ÉCOLES PRIMAIRES

L'École Étienne-Chartier, de l'Amitié dessert les municipalités de Saint-Gilles et Sainte-Agathe respectivement

1550, rue du Couvent, Saint-Gilles (Québec) G0S 2P0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire

Dans la pratique, les élèves résidant sur la route 116 (du 306 à 410 et du 303 au 411) vont à l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse.

L'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse dessert la municipalité de Saint-Agapit

1149, avenue Olivier, Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire

L'École des Quatre-Vents dessert la municipalité de Saint-Apollinaire

35, rue Roger, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire

L'École Plein-Soleil dessert le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon (Lévis)

9, rue Genest, Lévis (Québec) G6J 1P5

Niveaux d'enseignement : préscolaire

primaire – 1^{re} à 4^e année

- Nord : Chemin Craig à l'intersection de Diogène-Chatigny, route Lagueux à l'intersection de François-Normand, 2817-2822 route des Rivières
- Est : Rivière Beaurivage, chemin Ste-Anne, chemin St-Grégoire, rivière Chaudière jusqu'au 418 chemin St-André (limite de St-Lambert)
- Sud : 418 chemin St-André (limite de St-Lambert), chemin de la Savane, rue Boutin, chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, route des Rivières à l'intersection du chemin St-Thomas (limite de Saint-Gilles).
- Ouest : Routes des Rivières à l'intersection du chemin St-Thomas (limite de St-Gilles), 5^{ème} et 6^{ème} rang jusqu'au point d'origine.

Zone mitoyenne avec
l'École de la Chanterelle :

bornée au nord par l'intersection de la route Lagueux, et de la rue François-Normand, la ligne arrière est de la route Lagueux, la ligne arrière nord de la rue des Argousiers, la ligne arrière est des rues des Bourdaines et des Hydrangées, le chemin Petit-Saint-Jean jusqu'à son extrémité du côté Est, la ligne arrière est de la route Lagueux, la rue des Groseilliers, la ligne arrière sud et ouest de la rue des Trembles, la ligne arrière ouest et nord de la rue du Coteau, la ligne arrière nord de la rue des Quatre-Temps jusqu'à la ligne arrière ouest de la rue Bon-Accueil, la ligne arrière ouest de la route Lagueux jusqu'au point de départ.

L'École de la Chanterelle dessert le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon (Lévis)

39, rue Denis-Garon, Lévis (Québec) G6J 1M1

- Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire – 1^{re} à 4^e année
- Nord : Chemin Craig à l'intersection de Diogène-Chatigny, route Lagueux à l'intersection de François-Normand, 2817-2822 route des Rivières
- Est : Rivière Beaurivage, chemin Ste-Anne, chemin St-Grégoire, rivière Chaudière jusqu'au 418 chemin St-André (limite de St-Lambert)
- Sud : 418 chemin St-André (limite de St-Lambert), chemin de la Savane, rue Boutin, chemin des Abouts-de-Saint-

Thomas, route des Rivières à l'intersection du chemin St-Thomas (limite de Saint-Gilles).

Ouest : Routes des Rivières à l'intersection du chemin St-Thomas (limite de St-Gilles), 5^{ème} et 6^{ème} rang jusqu'au point d'origine.

Zone mitoyenne avec
l' École de Plein-Soleil :

bornée au nord par l'intersection de la route Lagueux et de la rue François-Normand, la ligne arrière est de la route Lagueux, la ligne arrière nord de la rue des Argousiers, la ligne arrière est des rues des Bourdaines et des Hydrangées, le chemin Petit-Saint-Jean jusqu'à son extrémité du côté Est, la ligne arrière est de la route Lagueux, la rue des Groseilliers, la ligne arrière sud et ouest de la rue des Trembles, la ligne arrière ouest et nord de la rue du Coteau, la ligne arrière nord de la rue des Quatre-Temps jusqu'à la ligne arrière ouest de la rue Bon-Accueil, la ligne arrière ouest de la route Lagueux jusqu'au point de départ.

L'École de la Clé-du-Boisé dessert le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon (Lévis)

706, avenue Albert-Rousseau, Lévis (Québec) G6J 1A1

Niveaux d'enseignement : primaire – 5^e et 6^e année
secondaire – 1^{re} et 2^e secondaire

Nord : Chemin Craig à l'intersection de Diogène-Chatigny, route Lagueux à l'intersection de François-Normand, 2817-2822 route des Rivières

Est : Rivière Beaurivage, chemin Ste-Anne, chemin St-Grégoire, rivière Chaudière jusqu'au 418 chemin St-André (limite de St-Lambert)

Sud : 418 chemin St-André (limite de St-Lambert), chemin de la Savane, rue Boutin, chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, route des Rivières à l'intersection du chemin St-Thomas (limite de Saint-Gilles).

Ouest : Routes des Rivières à l'intersection du chemin St-Thomas (limite de St-Gilles), 5^{ème} et 6^{ème} rang jusqu'au point d'origine.

ÉCOLES SECONDAIRES

L'École secondaire les Etchemins dessert les bassins des écoles primaires des quartiers Saint-Rédempteur, Charny, Saint-Lambert et le quartier au sud de l'autoroute 20 du bassin de l'école La Martinière (3^e secondaire) ainsi que l'ensemble des bassins des écoles secondaires de l'Aubier, de l'Envol et de l'Horizon pour la 4^e et 5^e secondaire

3724, avenue des Églises, Lévis (Québec) G6X 1X4

Niveaux d'enseignement : secondaire – 3^e à 5^e secondaire

L'École secondaire de l'Envol dessert les bassins des écoles primaires du quartier Saint-Rédempteur et de La Martinière au sud de l'autoroute 20 de la 1^{re} et de la 2^e secondaire ainsi que tous les autres élèves du secteur Saint-Nicolas de la 1^{re} à la 3^e secondaire

1101, route des Rivières, Lévis (Québec) G7A 2V3

Niveaux d'enseignement : secondaire – 1^{re} à 3^e secondaire
5e-6^e année primaire de l'École Clair-Soleil (si l'école primaire ne peut accueillir sa clientèle pour faute de place)

L'École secondaire de l'Aubier dessert les bassins des écoles primaires des quartiers Charny, Saint-Lambert et Saint-Romuald de la 1^{re} et de la 2^e secondaire ainsi que les élèves de Saint-Romuald pour la 3^e secondaire

1020, chemin du Sault, Lévis (Québec) G6W 5M6

Niveaux d'enseignement : secondaire – 1^{re} à 3^e secondaire

L'École secondaire de l'Horizon dessert les bassins des écoles primaires des quartiers Saint-Jean-Chrysostome et Breakeyville

200, rue Arlette-Fortin, Lévis (Québec) G6Z 3B9

Niveaux d'enseignement : secondaire – 1^{re} à 3^e secondaire
5^e et 6^e année primaire de l'École de la Rose-des-Vents (si l'école primaire ne peut accueillir sa clientèle pour faute de place)

ÉCOLES PRIMAIRES

L'École du Grand-Voilier dessert le quartier Saint-Nicolas (Lévis)

1460, rue des Pionniers, Lévis (Québec) G7A 4L6 (Pav. du Saint-Laurent)

1438, rue des Pionniers, Lévis (Québec) G7A 4L6 (Pav. des Hirondelles)

Niveaux d'enseignement :	préscolaire primaire
Nord :	le fleuve Saint-Laurent de la limite de Saint-Antoine-de-Tilly jusqu'à la jonction de la rue des Fusains.
Est :	route Marie-Victorin à la jonction de la rue des Fusains, chemin du Lac, des Ombres, des Feuillus, Charbonneau, Chemin Dion, route Lagueux jusqu'à la jonction du chemin Vire-Crêpes, chemin Vire-Crêpes à la jonction de la route Lagueux, chemin Demers, chemin Filteau, rue des Carrières à la jonction de la route Lagueux, route Lagueux du sud de l'autoroute 20 jusqu'à la jonction de la rue François-Normand.
Sud :	route Lagueux à la jonction de la rue François-Normand, chemin Craig jusqu'à la jonction de la rue Diogène-Chatigny, rue Diogène-Chatigny, chemin Lambert aux limites de Saint-Apollinaire.
Ouest :	chemin Lambert aux limites de Saint-Apollinaire, chemin Filteau à la jonction du rang des Moulanges, chemin Demers jusqu'à la limite de Saint-Antoine-de-Tilly, chemin Aubin à la jonction du chemin Boisclair, route Marie-Victorin aux limites de Saint-Antoine-de-Tilly jusqu'au point d'origine

L'École de l'Étoile dessert une partie du quartier Saint-Nicolas (Lévis)

1300 rue de l'Étoile, Lévis (Québec)

Niveaux d'enseignement :	préscolaire primaire
Nord :	le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Chaudière.
Est :	Rivière Chaudière, route des Rivières jusqu'à la jonction de la rue de la Flore
Sud :	rue Simonne-Monet-Chartrand, route Marie-Victorin jusqu'à la jonction du chemin Trottier

Ouest : Jérôme-Demers de la jonction Simonne-Monet-Chartrand à route Marie-Victorin, route Marie-Victorin à partir de la jonction du chemin Trottier jusqu'au point d'origine

L'École de l'Odysée dessert une partie du quartier Saint-Nicolas (Lévis)

885, rue des Mélèzes, Lévis (Québec) G7A 4B1

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

Nord : route Marie-Victorin à partir de la jonction de la rue des Fusains jusqu'à la jonction du chemin Trottier, les rues comprises entre la rue des Fusains et le chemin Trottier

Est : chemin Trottier, route Marie-Victorin à la jonction du chemin Trottier, chemin Frédéric-Méthot

Sud : chemin Frédéric-Méthot à la jonction du chemin Vire-Crêpes

Ouest : chemin Frédéric-Méthot, rue des Merisiers, rue des Fusains jusqu'au point d'origine

L'École Clair-Soleil dessert une partie du quartier Saint-Nicolas (Lévis)

150, rue Plante, Lévis (Québec) G7A 2N9

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

Nord : rue de Grenoble, rue Plante, les rues Jérôme-Demers, Laure-Conan, Laura-Tourangeau à la jonction de la rue Simonne-Monet-Chartrand, rue Anne-Hébert, rue Marie-Claire-Daveluy à la jonction de la rue Simonne-Monet-Chartrand, routes des Rivières à la jonction de la rue Cayer, rue de la Flore, rue du Chèvrefeuille

Est : rivière Chaudière

Sud : autoroute 20, route des Rivières à la jonction de la rue Plante, chemin Vire-Crêpes pairs et impairs de la jonction de la rue Plante jusqu'au 473, chemin Vire-Crêpes (côté pair jusqu'à la jonction de la rue de la Sorbonne)

Ouest : chemin Vire-Crêpes à la jonction de la rue de la Sorbonne, rue de Grenoble jusqu'au point d'origine

L'École La Martinière dessert une partie du quartier Saint-Nicolas (Lévis)

520, rue de la Sorbonne, Lévis (Québec) G7A 1Y5

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

Nord : de la jonction du chemin Vire-Crêpes et de la route Lagueux jusqu'à la rue de la Sorbonne et le chemin Vire-Crêpes (côté impair compris entre la rue de la Sorbonne et le 475), rue de la Traversière, rue des Chutes-de-la-Chaudière, rue du Torrent, rue de l'Escale

Est : de Boischâtel, rue de l'Escale, rue des Chutes-de-la-Chaudière, rue Théodore-Demers, route des Rivières jusqu'à la jonction de la rue Bellerive incluant rue de la Clairière.

Sud : rue Henri-Pelletier, rue Blanche-Morin, rue de Bernières, autoroute 20

Ouest : de la Sapinière, rue Henri-Pelletier, rue de Bernières, route Lagueux jusqu'au point d'origine

L'École du Tournesol dessert le quartier Saint-Rédempteur (Lévis) tel que décrit dans le bassin de l'École de la Ruche en excluant une zone de marche d'environ 500 mètres autour de l'École de la Ruche

2435, route des Rivières, Lévis (Québec) G6K 1E9

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire – 1^{re} et 2^e année

Nord : rue du Grand-Tronc, route des Rivières jusqu'à la jonction de la rue Henri-Pelletier, rue François-Bouchard, rue Bellerive

Est : rivière Chaudière

Sud : 2809-2816 route des Rivières, rue des Mugets, rue Ovide-Plante, rue Duquet

Ouest : rue Duquet, rue Lapointe, rue des Huards, rue des Colombes, rue de Saint-Denis jusqu'au point d'origine

L'École de la Ruche dessert le quartier Saint-Rédempteur (Lévis)

1000, rue du Bourgeois, Lévis (Québec) G6K 1P1

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

Nord : rue du Grand-Tronc, route des Rivières jusqu'à la jonction de la rue Bellerive, rue François-Bouchard, rue Bellerive

Est : rivière Chaudière

Sud : 2809-2816 route des Rivières, rue des Muguets, rue Ovide-Plante, rue Duquet

Ouest : rue Duquet, rue Lapointe, rue des Huards, rue des Colombes, rue de Saint-Denis jusqu'au point d'origine

L'École des Petits-Cheminots (Pavillons Notre-Dame, de la Passerelle) dessert le quartier Charny (Lévis) et une partie du quartier Saint-Jean-Chrysostome (Lévis)

6200, avenue des Belles-Amours, Lévis (Québec) G6X 1R2

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire – 1^{re} et 2^e année

Nord : autoroute 20

Est : 7327 avenue des Belles-Amours, rue des Grèbes, rue des Mainates, rue de l'Étourneau

Sud : Avenue Saint-Augustin jusqu'au 3126-3133, rue des Chenaux, rue de la Rive (quartier Saint-Jean-Chrysostome)

Ouest : rivière Chaudière jusqu'au point d'origine

Dans la pratique, le Pavillon de la Passerelle étant une école de marcheurs, son bassin est délimité par la zone de marche déterminée par le règlement sur le transport scolaire.

L'École Saint-Louis-de-France dessert le quartier Charny (Lévis) et une partie du quartier Saint-Jean-Chrysostome (Lévis)

3165, avenue Joseph-Hudon, Lévis (Québec) G6X 2T1

Niveau d'enseignement : primaire – 3^e à 6^e année
Primaire – 5^e – 6^e année provenant du bassin de l'école Ste-Hélène

Nord : autoroute 20

Est : 7327 avenue des Belles-Amours, rue des Grèbes, rue des Mainates, rue de l'Étourneau

Sud : avenue
Saint-Augustin jusqu'au 3126-3133, rue des Chenaux, rue de la Rive (quartier Saint-Jean-Chrysostome)

Ouest : rivière Chaudière jusqu'au point d'origine

L'École Notre-Dame-d'Etchemin dessert le quartier Saint-Romuald (Lévis)

2233, rue Dollard, Lévis (Québec) G6W 2H8

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire – 1^{re} et 2^e année

Nord : fleuve Saint-Laurent

Est : rue Saint-Laurent à la jonction de la rue Ernest-Bégin, rue Ernest-Bégin, rue Alphonse-Bolduc, 2998-2999 boulevard Guillaume-Couture

Sud : autoroute 20

Ouest : rivière Chaudière jusqu'au point d'origine

L'École du Grand-Fleuve, Pavillons du Méandre et Maria-Dominique, dessert le quartier Saint-Romuald (Lévis)

2045, chemin du Sault, Lévis (Québec) G6W 2K7

Niveau d'enseignement : primaire – 2^e à 6^e année

Nord : fleuve Saint-Laurent

Est : rue Saint-Laurent à la jonction de la rue Ernest-Bégin, rue Ernest-Bégin, rue Alphonse-Bolduc, 2998-2999 boulevard Guillaume-Couture

Sud : autoroute 20

Ouest : rivière Chaudière jusqu'au point d'origine

L'École de l'Alizé, des Mousserons dessert une partie du quartier Saint-Jean-Chrysostome (Lévis)

2475, chemin Vanier, Lévis (Québec) G6Z 1Z6 (des Mousserons)

Niveaux d'enseignement : primaire – 4^e, 5^e et 6^e année

Nord : autoroute 20

Est : rue du Moulin-Larochelle, rue des Poiriers, chemin Terrebonne jusqu'au 1388-1397 (limites de St-Henri)

Sud : chemin Pénin jusqu'à la jonction du chemin Vanier, 2999-3012 chemin Vanier, rue du Granit, rue du Mica, 915 Avenue Taniata

Ouest : Avenue Taniata jusqu'au point d'origine

851, rue des Hérons, Lévis (Québec) G6Z 3L3 (de l'Alizé)

Niveaux d'enseignement : préscolaire
Primaire – 1^e, 2^e et 3^e année

Même bassin que des Mousserons

L'École de la Rose-des-Vents dessert une partie du quartier Saint-Jean-Chrysostome (Lévis)

50, rue Arlette-Fortin, Lévis (Québec) G6Z 3B9

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire

Nord : avenue des Belles-Amours à partir du 7343, chemin de l'Hêtrière et rue de Saint-Jean-Chrysostome

Est : toutes les rues comprises entre la rue de Saint-Jean-Chrysostome et la rue du Basilic jusqu'à la jonction de l'Avenue Taniata(en excluant l'Avenue Taniata)

Sud : rue du Basilic

Ouest : 7343 avenue des Belles-Amours jusqu'au point d'origine

L'École de Taniata dessert une partie du quartier Saint-Jean-Chrysostome (Lévis)

1002, rue des Écoliers, Lévis (Québec) G6Z 2L3

Niveaux d'enseignement : préscolaire
primaire

Nord : rue de la Voie comprise entre la rue de la Colombière et l'Avenue Taniata, 935 Avenue Taniata, rue Alphonse-Ferland, rue Saint-Jérôme, rue de la Pépinière, rue Cajetan-Alain, rue Pierre-Beaumont de la jonction de la rue Cajetan-Alain jusqu'au chemin Vanier, 3032-3029 chemin Vanier

Est : chemin Vanier du 3029-3032 jusqu'à la jonction du chemin Pénin, en incluant la rue du Buron, chemin Bélair jusqu'à la jonction du chemin Plaisance

Sud : 2063 route de Saint-Romain (limite de Saint-Lambert), chemin Beauséjour

Ouest : chemin Beauséjour jusqu'à l'autoroute 73, chemin de Saint-Judes, 1710-1715 chemin Bélair (limite de St-Lambert), Avenue Taniata comprise entre Saint-Romain et Joséphine-Fouquet, rue de la Colombière (côté impair entre la rue des Champs et la rue Pierre-Beaumont), rue de la Colombière entre la rue Pierre-Beaumont et la rue de la Voie jusqu'au point d'origine.

Le secteur de l'Hydro est offert sur une base volontaire si l'organisation scolaire le permet.

L'École de la Nacelle dessert une partie du quartier Saint-Jean-Chrysostome (Lévis)

1110, rue des Prés, Lévis(Québec) G6Z 1W4

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 primaire

Nord : rue d'Avignon et rue de la Voie jusqu'à la jonction de la rue de la Colombière

Est : les rues de la Voie, A.-Lambert et Pierre-Beaumont à la jonction de la rue de la Colombière (cette dernière étant exclue), de la Colombière (côté pair entre la rue Pierre-Beaumont et la rue des Champs), la rue du Vermont, rue Figaro, les rues des Champs, Manic et Sainte-Hélène à la jonction de l'Avenue Taniata (cette dernière étant exclue)

Sud : route Sainte-Hélène jusqu'au 1988.

Ouest : 1988 Sainte-Hélène, route Bécar, rue Pierre-Beaumont à la jonction de la route Saint-Augustin jusqu'au point d'origine

L'École Sainte-Hélène dessert le quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville (Lévis)

11, rue Saint-Maurice, Lévis (Québec) G0S 1E1

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 Primaire (1^e à 4^e année)

Nord : 3137 avenue Saint-Augustin

Est : 2001 rue Sainte-Hélène, chemin Bélair à la jonction du chemin Bélair de Lévis ?

Sud : chemin Bélair à la jonction de St-Lambert et Lévis, avenue St-Augustin à la jonction de la route des Érables (limite de St-Lambert)

Ouest : la rivière Chaudière jusqu'au point d'origine

L'École du Bac dessert la municipalité de Saint-Lambert

1285, rue des Érables, Saint-Lambert (Québec) G0S 2W0

Niveaux d'enseignement : préscolaire
 Primaire

Dans la pratique, les élèves résidant sur la portion du chemin Bélair à Saint-Lambert vont à l'École Sainte-Hélène.

4.0 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil des commissaires, soit le 28 juin 2016.